

ÉLECTIONS PROVINCIALES 2026

Les enjeux de la MRC d'Abitibi



La MRC d'Abitibi fait face à des défis territoriaux qui nécessitent une attention immédiate et des actions adaptées de la part du gouvernement du Québec. En marge de la campagne électorale, les élu·e·s de la MRC d'Abitibi demandent des engagements clairs sur les quatre priorités locales suivantes pour assurer le développement de nos communautés et garantir des services de qualité à nos citoyens.

En plus de ces enjeux locaux, la MRC d'Abitibi ajoute sa voix aux autres MRC de la région afin de porter les grandes priorités de l'Abitibi-Témiscamingue :

- Plan de rattrapage des investissements publics;
- Nos ressources naturelles, nos retombées;
- Accorder une autonomie réelle à la région;
- Garantir l'énergie nécessaire à notre développement;
- Assurer la vitalité et l'occupation durable de notre territoire.

Les enjeux prioritaires de la MRC d'Abitibi



Modernisation urgente du Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos



Services de garde éducatifs : augmentation et adaptation de l'offre



Adapter les programmes gouvernementaux à nos réalités locales



L'établissement durable contre le fléau du navetage



1. Modernisation urgente du Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos

Depuis les élections provinciales de 2018, ce dossier demeure au centre des préoccupations des élus municipaux. À titre de centre régional de traumatologie, l'Hôtel-Dieu d'Amos constitue un pilier essentiel du réseau de la santé en Abitibi-Témiscamingue. Bien que l'annonce de juillet dernier ait été accueillie favorablement, nous restons extrêmement vigilants afin de voir ce projet se concrétiser rapidement.

La construction de nouvelles infrastructures pour l'urgence, les soins intensifs et le bloc opératoire est incontournable afin d'assurer la qualité des soins et la sécurité des patients. Rappelons que ce projet est inscrit au Plan québécois des infrastructures depuis 18 ans, la communauté de la MRC d'Abitibi ainsi que celle de la région ont été assez patientes. Ce projet est également crucial pour l'attraction et la rétention du personnel médical et infirmier dans notre réseau de la santé qui représente un énorme défi présentement avec des infrastructures désuètes et non modernes. Il en vaut de l'attractivité de nos talents en santé et de nos spécialistes sur notre territoire.

Il faut impérativement éliminer les contraintes administratives pour alléger le processus au maximum et mettre fin aux échéanciers de livraison actuels totalement déraisonnables, évalués entre 6 et 10 ans. Nous demandons au prochain gouvernement de passer sans délai de la priorité à l'action et ce en mettant en place des mesures concrètes permettant la mise en chantier.



2. Services de garde éducatifs : augmentation et adaptation de l'offre

La situation des services de garde dans la MRC d'Abitibi atteint un seuil critique. En mai 2025, plus de 200 enfants étaient toujours en attente d'une place, soit cinq fois plus que le nombre de places créées au cours des trois dernières années. Bien que des projets actuellement en développement prévoient l'ajout de 80 places additionnelles, l'explosion des coûts de construction et les lourdeurs administratives freinent l'avancement des chantiers. Lorsqu'il faut attendre plusieurs années entre l'annonce d'un projet et son ouverture effective, c'est toute la communauté qui en subit les contrecoups.

Cette pénurie paralyse notre économie locale et mine directement notre attractivité. Sans accès garanti à un service de garde, il devient impossible d'attirer de nouvelles familles, de retenir nos jeunes et de pourvoir les postes vacants dans nos entreprises. Nos deux seules organisations (CPE Arlequin et Colombine et CPE des Petits Élans) en mesure de porter des projets opèrent aujourd'hui au maximum de sa capacité, ce qui limite considérablement le déploiement de nouvelles infrastructures.

L'incapacité d'offrir des places de garde prive nos organisations d'une main-d'œuvre précieuse et compromet l'avenir de nos municipalités. Face à cette urgence, nous interpellons les candidats : quelles solutions concrètes proposez-vous à court terme pour accélérer rapidement la création de places en services de garde dans notre MRC?



3. Adapter les programmes gouvernementaux à nos réalités locales

La MRC d'Abitibi compte 15 municipalités et un TNO représentant 24 544 de population, dont 80% des municipalités comptent moins de 1000 habitants.

Ces municipalités de petite taille, accomplissent des miracles au quotidien avec des équipes administratives restreintes. Pourtant, l'appareil gouvernemental leur impose exactement les mêmes redditions de comptes, les mêmes normes et les mêmes exigences réglementaires qu'aux grandes villes. Cette approche mur à mur ignore totalement notre réalité et crée un déséquilibre insoutenable.

Nos petites municipalités croulent littéralement sous ce fardeau administratif démesuré. Nos directions générales passent plus de temps à remplir des formulaires et reddition de comptes complexes qu'à développer leur milieu. Cette lourdeur étouffe notre agilité et paralyse notre développement local.

Nous demandons un allègement des normes imposées à nos petites municipalités. Le gouvernement doit simplifier ses exigences et regrouper les multiples aides financières en transferts généraux stables, prévisibles et faciles à administrer. Face à cette lourdeur bureaucratique qui épuise nos équipes locales, nous vous posons la question : quels engagements fermes prendrez-vous pour réduire concrètement le poids des normes gouvernementales et redonner le pouvoir d'agir à nos petites municipalités?



4. L'établissement durable contre le fléau du navettage

La MRC d'Abitibi fait face à un défi démographique complexe, marqué par le vieillissement de la population et une rareté généralisée de la main-d'œuvre. À cela s'ajoute une combinaison de facteurs : un manque de régionalisation des flux d'immigration, la crise du logement et l'absence de mesures incitatives fortes pour l'enracinement en région. Faute d'un écosystème d'accueil pleinement soutenu, le navettage (*fly-in/fly-out*) s'est imposé comme une solution de facilité systématique plutôt qu'une mesure d'exception. Les entreprises s'y résignent pour maintenir leurs activités, transformant ce qui devrait être un appoint temporaire en un modèle permanent.

Ce recours massif au navettage a des conséquences destructrices sur le développement et la vitalité de notre territoire. Les travailleurs de passage n'amènent pas leur famille, n'inscrivent pas leurs enfants dans nos écoles, n'achètent pas de propriétés et ne consomment que très peu dans nos commerces locaux. Notre MRC se retrouve traitée comme une simple zone d'extraction de ressources plutôt qu'un milieu de vie accompli. Ce modèle surcharge nos infrastructures locales sans générer les retombées économiques, sociales et fiscales essentielles pour faire vivre nos municipalités.

Inverser cette tendance nécessite une stratégie gouvernementale globale qui va bien au-delà d'un seul ministère. Le gouvernement du Québec doit agir simultanément sur plusieurs leviers : fixer des cibles d'immigration régionales adaptées, accélérer le développement de logements abordables et mettre en place des politiques incitatives qui favorisent la résidence permanente en région plutôt que le transport de main-d'œuvre. Nous vous interpellons directement : quel plan d'action transversal proposez-vous pour freiner le navettage et inciter les travailleurs et leur famille à s'établir durablement dans la MRC d'Abitibi?